

Gagner en autonomie dans la gestion comptable pour pérenniser ma ferme

PUBLIC CIBLE

Les paysan-ne-s installé-e-s sur des fermes en agriculture paysanne dans les départements dans les Hauts-de-France qui expriment un besoin d'accompagnement pour renforcer leur autonomie en matière d'administration et de gestion de leur ferme.

OBJECTIFS

- Organiser les données comptables de la ferme afin d'en faire un support lisible et directement utilisable
- Renforcer l'autonomie des paysan-ne-s dans la saisie et le suivi comptable
- Identifier les principales obligations liées aux régimes fiscaux retenus et se préparer à d'éventuelles évolutions

ENJEUX

Pour les fermes en agriculture paysanne, l'acquisition de l'autonomie en gestion financière représente un enjeu majeur. Ces fermes disposent rarement des moyens nécessaires pour bénéficier d'un accompagnement comptable, alors même que leur diversité d'activités et leur capacité d'adaptation rendent indispensable un suivi rigoureux afin de préserver l'équilibre économique.

Cette formation s'adresse directement à ces paysan-ne-s et vise à consolider et approfondir les fondamentaux de la comptabilité appliquée à la ferme. Elle permettra de renforcer les acquis, de combler certaines lacunes et d'ouvrir, dans une démarche de co-construction entre formateur et participant-e-s, des pistes pratiques pour faciliter la saisie et améliorer la fiabilité et la lisibilité des enregistrements.

PRÉ-REQUIS

Être installé.e sur sa ferme.

CONTENU

- Revoir les bases et les finalités de la comptabilité paysanne : comprendre son rôle dans le pilotage économique de la ferme et dans la prise de décision quotidienne.
- Explorer le plan comptable : présentation des principaux comptes, logique de classement et exercices pratiques pour se repérer et utiliser les bons postes.
- Analyser les documents comptables essentiels : lecture et interprétation d'un bilan, d'un compte de résultat, des journaux, du grand livre et de l'inventaire.
- Mettre en pratique l'interprétation : exercices guidés pour relier les données comptables à la réalité de la ferme et identifier des pistes d'amélioration.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- L'intervenant repère des situations particulières et les soumet au collectif pour lecture, interprétation et résolution
- Animation des échanges en collectif, appuyés par des supports visuels (tableau, paperboard et/ou présentation), à partir des éléments comptables qui contiennent des erreurs
- Temps d'échange autour des questionnements et projets : discussion et recherche de solutions en groupe

MOYENS MATÉRIELS

Matériel à prévoir par les participant-e-s
 - Documents comptables nécessaires à l'avancement pendant la formation (classeur de factures, cahier de dépenses et de recettes, cahier de caisse, etc.)
 - Ordinateur personnel et logiciel de comptabilité pour celles et ceux qui en disposent

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Questionnaire d'auto-évaluation, et questions individuelles du formateur.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Initiatives Paysannes Territoires Hauts-de-France
 N° déclaration activité : 31620187062
 N° de SIRET : 40363228400044

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualicert

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

Initiatives Paysannes

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 22/01/2026

MODALITÉS D'ACCÈS

Les conditions générales de vente sont disponibles en suivant ce chemin :
https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/doc000_cg
 Le règlement intérieur est disponible en suivant ce chemin :
https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/doc000_regl

L'inscription vaut acceptation

TARIFS

Adhérent	30 €
Non adhérent	40 €
Non agricole	150 €

Finançable par le fond de formation VIVEA

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Arthur PEIJS
a.peijs@initiatives-paysannes.fr
 Initiatives Paysannes

MENTIONS

Un aménagement personnalisé de la formation pour en améliorer son accessibilité peut être envisagé, contactez-nous directement.
 Une autoévaluation sera réalisée et un certificat de réalisation sera délivré.
 L'inscription vaut acceptation

SATISFACTION : 81

NOTE : Matériel à prévoir par les participant-e-s - Documents comptables nécessaires à l'avancement pendant la formation (classeur de factures, cahier de dépenses et de recettes, cahier de caisse, etc.) - Ordinateur personnel et logiciel de comptabilité pour cel

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
26/01/2026	155 Rue Siméon Guillaume de la Roque 60600 Oise	Baudouin Caron – Accompagnateur et formateur au sein de l'AFOG Hauts-de-France (59-62)

THÈMES

Réfléchir à ses pratiques

PARTENAIRES



FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))